

RÉSURGENCE D'UNE IDENTITÉ TERRITORIALE : Le cas du Causse Noir

Alain SAUSSOL*

Le Causse Noir est le plus petit des Grands Causses. Ses 200 km² se dressent vers 900 mètres d'altitude entre le cañon de la Dourbie, au sud, qui le sépare du Larzac et celui de la Jonte, au nord, qui l'isole du Méjan. Peu connu en dehors de ses hauts lieux touristiques de Montpellier-le-Vieux et Dargilan, il reste un plateau secret, peu étudié, comme si la curiosité des chercheurs s'était arrêtée à ses deux voisins médiatiques. Le Causse Noir est une marche qui n'a jamais eu d'identité commune, partagée entre trois départements et deux régions selon un découpage provincial hérité de l'Ancien Régime. C'est dire l'ancienneté du clivage qui sépare les deux communes aveyronnaises, Saint-André-de-Vézines et Veyreau, des communes gardoises, Lanuéjols et Revens (en tenant pour négligeable un fragment lozérien au-dessus de Meyrueis).

En réalité, le Causse Noir se fractionne en trois morceaux. La proue occidentale, partagée entre Millau et les communes de la vallée du Tarn ou de la Dourbie, n'est qu'un désert boisé qui a valu son nom au causse. La portion centrale correspond aux deux communes de Veyreau et Saint-André, suffisamment proches de Millau pour profiter de cette ouverture sur la ville, mais aussi pour éprouver le besoin de résister à son envahissement. La partie orientale, séparée de la précédente par la frontière régionale, correspond au causse gardois centré sur Lanuéjols. L'influence millavoise, atténuée par les clivages administratifs, s'y fait plus lointaine. Mais le Bas Languedoc est d'accès plus difficile encore, faisant de cet extrême arrière-pays un espace replié sur lui-même, marqué par son long isolement hivernal.

L'histoire du Causse depuis un siècle s'articule en deux phases autour des années 1970. A une longue période de désertification et de perte d'identité locale, contemporaine de la spécialisation laitière, succède, au cours des années 70, une phase de reprise en charge des finages communaux par les sociétés locales, selon les logiques diverses, mais cohérentes.

* Maître de Conférences à l'Université Paul Valéry - Montpellier.

Avant la spécialisation laitière, les communautés rurales du Causse Noir et leurs tombées spatiales fonctionnaient en étroite symbiose, économique, culturelle, juridique, créant, autour des principaux villages, de petits territoires autonomes étageant la complémentarité de leurs terroirs des «rivières» au plateau.

A cette époque, les communautés rurales du Causse bénéficiaient d'une large autonomie de gestion au sein d'une économie domestique à faible productivité, reposant sur l'association céréales-élevage avec des échanges limités aux complémentarités locales ou à l'exportation des laines filées à domicile. Cette identification des paysans à leur espace familial perdura jusqu'à la fin du XIXe siècle. La conversion laitière et l'emprise de Roquefort ont modifié ce type de rapports.

UNE SUBSTITUTION DE POUVOIR

La conversion laitière du Causse Noir fut tardive. Elle ne commence à s'opérer qu'à l'extrême fin du XIXe siècle. En 1895, la traite commence à Revens et à Lanuéjols où on ouvre une laiterie. En 1904, elle a gagné l'ensemble du Causse Noir où fonctionnent 3 laiteries, à Lanuéjols, à la Borie de Gras et à Vessac qui traitent ensemble, avec la laiterie de Trèves, 4.240 litres de lait (P. MARRES, 1936).

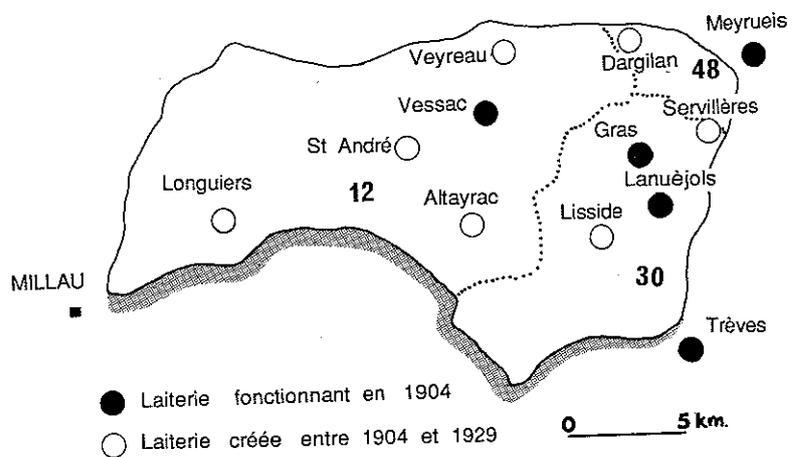


FIG. 1. — Les laiteries sur le Causse Noir en 1929.
(en pointillés les limites départementales entre Aveyron (12), Gard (30) et Lozère (48).

La spécialisation laitière va établir le pouvoir monopolistique de l'industrie de Roquefort sur le Causse. Elle relève d'une politique concertée, activement menée dès les premières décennies du XXe siècle, qui passe par la multiplication des «laiteries» et par la neutralisation des caves «bâtardes», c'est-à-dire échappant au contrôle des industriels de Roquefort. La politique de ces derniers va consister à concurrencer ces entreprises artisanales, appropriées par des particuliers ou de petites sociétés, ou à les racheter pour les fermer. Ce faisant, l'impérialisme de Roquefort dépossédait le Causse de ses activités de transformation pour le réduire à n'être qu'un fournisseur de matière première. Cette même volonté, appliquée aux éleveurs, sous-tend la politique de multiplication des laiteries.

La laiterie, toujours propriété d'un industriel et tenue par son agent, est l'instrument du nouveau pouvoir qui, sur le Causse Noir, se met en place à l'aube du XXe siècle. Leur multiplication établit la suprématie de l'industriel sur l'éleveur dans une conjoncture de pénurie de lait théoriquement favorable à ce dernier. Elle le dessaisit de la transformation de la matière première qui auparavant s'effectuait à la ferme. Elle lui impose des règles et des contrôles sur les livraisons. Enfin elle enferme l'éleveur dans un système de contrats contraignants, systématiquement favorable aux industriels.

Ces contrats de 9 à 10 ans, calqués sur la durée des baux, succèdent aux anciens accords annuels. Ils font obligation à l'éleveur de livrer tout son lait, lui interdisent de diminuer son cheptel pendant leur durée d'exécution. Mieux : si, dans l'intervalle, l'éleveur augmente son troupeau, il ne peut disposer de son gain de production sans l'assentiment de l'industriel qui s'arroge le droit d'en exiger la livraison. Désormais la durée de la campagne de traite sera fixée par l'ouverture et la fermeture des laiteries, donc du ressort des industriels. Les éleveurs du bassin laitier de Roquefort ressentirent cette mainmise au point qu'elle déclencha leur syndicalisation.

Après 1929 et la création de la Confédération des Éleveurs de Brebis et des Industriels de Roquefort, la collecte du lait se présentera sous un jour différent. La suppression des laiteries non rentables amènera une concentration de plus en plus grande de la transformation fromagère. Qu'il s'agisse de regroupements ou d'échanges, ces ententes entre industriels vont permettre une gestion plus rationnelle des laiteries en favorisant une fabrication plus homogène des fromages. Au début des années soixante, la laiterie de Lanuéjols ferme, suivie quelques années plus tard par celle de Veyreau. En 1964, seule la laiterie de Meyrueis continue à fonctionner. Actuellement, tout le lait du Causse Noir est collecté loin du plateau par la centrale laitière de Saint-Georges-de-Luzençon. Cette concentration accroît le monopole des industriels, tempéré par la mise en oeuvre des rapports définis dans le cadre de la Confédération. Surtout, la fermeture progressive des laiteries traduit le dépérissement du tissu économique local et l'asservissement au pouvoir allogène (bien que régional) de Roquefort. Le Causse perd ses derniers emplois de transformation pour ne devenir qu'un fournisseur de lait, processus logique de la spécialisation.

Cette mainmise de Roquefort, substituant un type d'économie à un autre, n'enraye pas un mouvement continu de déprise, amorcé dès 1880 à Saint-André, vers 1900 à Veyreau et à Lanuéjols, lisible dans le déclin démographi-

que des trois communes :

	1851	1881	1901	1921	1936	1954	1968
Veyreau	595		532	325	326	212	140
Saint-André-de-V.	528		415	272	237	159	109
Lanuéjols		1.075	1.050	821	745	515	379

A ses implications sur le vieillissement de la population et sur la désagrégation du tissu social, avec pour corollaire le déclin des activités rurales, l'exode ajoute des incidences foncières. Dans un premier temps, il diminue la pression sur la terre et apparaît comme un facteur rééquilibrant. Mais, au-delà d'un seuil, il accentue les déséquilibres et engage un processus de désertification.

Ni les transformations structurelles, ni la concentration foncière rendue nécessaire pour conserver des exploitations viables sur le Causse (dans un premier temps pour atténuer la pression sur la terre arable, plus tard sous l'effet de la mécanisation), ne constituent les seuls aspects de la déprise. Parfois, c'est l'abandon pur et simple, notamment pour les hameaux ou les fermes isolées. Leurs terres, affermées ou prêtées, servent de parcours d'appoint à une autre exploitation qu'elles contribuent à rendre viable. En 1979, on pouvait citer une douzaine de fermes dans ce cas, sur le Causse Noir. Certaines n'ont dû qu'à leur rachat par l'État et à leur reboisement d'éviter un sort semblable. L'intervention directe de l'État est un des aspects de la perte du contrôle de leur territoire par les habitants. Celle-ci s'est produite, dans l'entre-deux-guerres, sur la partie occidentale du Causse Noir, où, vers 1930, l'État racheta, pour les enrésiner, les mille hectares de la ferme du Cade.

Ainsi s'ouvre le cycle des intervenants allogènes dont le nombre va grandir à mesure que s'accroîtra la déprise : spéculateurs, résidents secondaires, néo-installés marginaux, sectes... Mais surtout, la stratégie de renoncement et d'abandon, qui prévaut sur le plateau, laisse le champ libre à la prééminence de Roquefort qui induit une véritable substitution de pouvoir et amorce un processus de déterritorialisation.

La pénétration de l'économie laitière marque en effet une rupture majeure. Peu à peu tout va changer, l'économie, la société, l'espace, parce que la spécialisation laitière n'est que la transcription agricole et locale du passage à la société industrielle, impliquant la destruction de l'ancien système de production et le réajustement de structures démographiques et foncières. Mais aussi, la spécialisation laitière opère sur le Causse un changement de pouvoir, implantant une hiérarchie nouvelle, d'essence capitaliste et technocratique, qui va imposer son modèle à une paysannerie fragilisée par l'exode rural et dépossédée de toute initiative.

La dépendance de l'éleveur, déjà induite par la spécialisation et le recul de

l'autoconsommation familiale, se trouve accentuée par la nature d'une production impossible à stocker en l'état. La nécessité d'une transformation immédiate, qu'il n'assure plus, confronte l'éleveur à un monopole. Voudrait-il transformer lui-même son lait, qu'il se heurterait à d'insolubles problèmes de débouché.

L'uniformisation du modèle proposé, ses contraintes de structures, ont eu des effets laminants, induisant l'apparent égalitarisme d'une société sans notables, exclusivement paysanne. Contrairement aux Cévennes, le causse laitier ne sécrète pas (ou si peu) de notables. Les «leaders» seront les «techniciens» de la Confédération ou des Services agricoles, vecteurs de progrès technique et porteurs d'une idéologie productiviste. Au besoin ils émergeront plus tard de la lutte pour la défense des intérêts locaux si ceux-ci s'avèrent particulièrement menacés, puisés, le plus souvent, dans un mince effectif de nouveaux installés ou d'anciens émigrés revenus au pays. Mais c'est déjà un autre stade, qui accompagne l'émergence d'une territorialité avec l'identification de la société locale à son espace.

Le pouvoir induit par le système de Roquefort paternaliste et contraignant, encadre, propose, incite, contrôle les paysans, vise à les standardiser. Leur insertion dans l'espace économique plus large et anonyme du «Rayon», base de référence de la Confédération, a pu contribuer à les délocaliser culturellement, anesthésiant le sens de leur propre spécificité.

Ce pouvoir «allogène», mais non perçu comme tel par la grâce de la Confédération, est d'autant plus fort qu'il est accepté, voire souhaité dans le désarroi ambiant. La dépendance, jugée inéluctable, est vécue comme sécurisante. Elle se nourrit d'une confiance dans un système dynamique apparu comme sauveur où les références d'efficacité, de progrès, de modernité, en exorcisant routine paysanne, semblent garantir le salut.

Le système, à vrai dire, offre des compensations. La conversion au lait a entraîné une augmentation du revenu des paysans, du moins de ceux qui étaient suffisamment armés pour saisir cette opportunité et rendre cette augmentation significative. Rappelons qu'au cours des années vingt, époque où se parachevait la conversion laitière du Causse Noir, et jusqu'à la grande dépression des années trente, le prix du lait reste élevé, bénéficiant d'une conjoncture favorable. A partir des années trente, fixé dans le cadre de l'interprofession, ce prix intégra successivement plusieurs éléments, depuis le rendement fromager et le prix de revient, jusqu'à l'indice du coût de la vie, bénéficiant ainsi d'une véritable indexation. Depuis cette époque, en recourant au besoin aux quotas, le lait de brebis est resté une des productions agricoles les mieux valorisées.

Néanmoins, le processus de déprise poursuivi depuis deux générations sur le Causse aboutit, à l'orée des années soixante, à une détérioration du tissu rural telle qu'elle remet en cause le système de production dominant instauré par Roquefort. Les problèmes d'exécution (manque de bergers, manque de trayeurs) bloquent le développement du cheptel laitier, donc le revenu de l'exploitation. Certains éleveurs se reconvertissent à la production de viande en croisement industriel, seule alternative envisagée. Le système laitier apparaît

compromis.

Faute de main-d'oeuvre, l'exploitant doit tout assurer lui-même avec une main-d'oeuvre familiale raréfiée par le vieillissement, l'exode des jeunes et le célibat souvent imposé à ceux qui restent. La traite, encore manuelle, bi-quotidienne, fait du métier un esclavage n'admettant pas de repos. L'ambiance est au pessimisme, nourri du sentiment d'un déclin irréversible.

Cette crise s'accompagne d'une désagrégation de la vie sociale. Le village perd son ancienne cohésion. Les relations entre villages se distendent. On observe un recul de l'idéologie communautaire sur le plateau, dont témoigne, en ces mêmes années soixante, l'abandon du pèlerinage annuel à Saint-Jean-de-Balmes, réunissant chaque été les paroissiens de Veyreau et de Saint-André qui, symbole d'une territorialité partagée, se rassemblaient en chemin pour arriver ensemble au sanctuaire. Le Causse Noir perdait son identité.

C'est alors qu'apparaissent les signes avant-coureurs d'une reprise en main de l'espace caussenard par ses habitants, perçue comme une résurgence de l'identité locale.

LE NOUVEAU CONTEXTE

Le renversement de tendance s'engage au début des années 70, préparé par plusieurs facteurs.

Depuis la fin des années soixante, se mettent en place les éléments d'une politique globale de la montagne. Cette préoccupation nouvelle se manifeste en deux temps. D'abord autour de l'idée de sauvegarde du milieu et du paysage. Elle s'exprime par une politique d'assistance et de protection dont témoigne, en 1967, la création de l'indemnité spéciale de montagne et, trois ans plus tard, aux marges du Causse Noir, du Parc National des Cévennes. Après 1970, on passe de la protection à l'aménagement, impliquant une approche productiviste fondée sur la diversification des activités. Sont prises alors diverses mesures en faveur de la modernisation des exploitations : aides aux investissements, à la concentration foncière, à la construction de bergeries, de salles de traite, prêts à des taux préférentiels...

Cette inflexion de la politique nationale se renforce au niveau régional d'une stratégie convergente de rénovation et d'intensification de la production laitière, mise en oeuvre par les acteurs opérant au sein du système agro-industriel de Roquefort. Non pas que l'effort d'intensification soit nouveau. Il se poursuivait depuis un demi-siècle au moins, sur les grands domaines. Sur le Causse Noir, la production annuelle de lait par brebis, passée de 30 à 60 litres entre 1830 et 1930, atteignait 80 litres en 1970. Elle dépasse aujourd'hui 150 litres au terme d'une fulgurante révolution technique sans équivalent dans l'histoire du plateau.

A la fin des années 60, le Causse Noir n'avait pas fondamentalement transformé un système de production resté extensif. Une menace pesait alors sur

l'élevage laitier en pleine crise de désaffection. Profitant des cours élevés de l'agneau, certains transfuges passaient au croisement industriel, abandonnant la traite jugée trop astreignante. Il y avait de quoi inquiéter les industriels de Roquefort, menacés dans leurs approvisionnements futurs. Leur préoccupation rejoignait celle de jeunes agriculteurs soucieux de revaloriser leur métier. Ce consensus suscita une mobilisation de tous les intervenants au sein du système, donnant un coup de fouet aux recherches et aux expérimentations. F. LABOUESSE (1987) a montré comment ces efforts convergents, de mieux en mieux coordonnés, ont abouti, à l'orée des années 70, à l'élaboration d'un ensemble fonctionnel cohérent, impliquant tous les niveaux de la production et portant l'élevage laitier régional à la pointe de la technicité ovine.

L'innovation libératoire fut la mécanisation de la traite et la mise au point d'appareils performants. Elle se diffusa sur le Causse Noir à partir de 1968, faisant sauter le principal obstacle à l'accroissement des troupeaux. En supprimant une contrainte majeure, elle rentabilisait tous les autres investissements. Mécanisation de la culture, intensification fourragère, création de bergeries modernes, en seront le prolongement direct. Le troupeau de 150 à 200 brebis laitières deviendra la nouvelle norme des élevages caussenards.

Ainsi s'est créé, en quelques années, un tissu relationnel nouveau entre éleveurs, techniciens, agents de la Confédération ou des industriels, organismes financiers, chercheurs..., constituant une trame de solidarités professionnelles au travers de laquelle s'est élaboré un référentiel technique normatif dont la diffusion a revalorisé, à tous les sens du terme, le vieux métier paysan. Désormais s'offrait un avenir, sur le Causse, à de jeunes exploitants désireux de s'engager dans le système.

Tandis que se mettait en place ce modèle, les séquelles de l'idéologie soixante-huitarde exaltant le retour à la terre, aux racines, à la nature, faisaient émerger une nouvelle revendication, «vivre au pays», porteuse d'une territorialité revendiquée. Ce mouvement coïncidait avec la fin des années d'expansion et d'enrichissement général. Un phénomène intègre ces deux facteurs apparemment antagonistes : le développement des résidences secondaires qui prend sur le Causse Noir l'aspect d'un retour «au pays». C'est aussi une conséquence directe de la désertification, une façon de gérer le vide qu'un siècle de déprise avait créé.

On y verra l'ébauche d'une formule salvatrice : le tourisme vert, nouveau moyen de développement. Le rachat du domaine de Pradines par un spéculateur belge, au milieu des années soixante, et son projet d'y créer un lotissement de villas, rejoint cette stratégie. Notons que le destin de Pradines ne sensibilisera pas à cette époque les gens du Causse Noir comme l'affaire du Courby avait mobilisé, dix ans auparavant, les habitants du Méjan.

L'exemple des Causses voisins, Larzac et Méjan, est un des facteurs extra-locaux qui ont influé sur l'évolution du Causse Noir, et favorisé l'émergence d'une conscience locale. Le Larzac, deux fois proche, parce que voisin et parce que, lui aussi, polarisé par Millau point de convergence naturel, a eu un impact plus fort que le Méjan, lozérien, tourné vers Mende et Florac.

Pourtant, la mobilisation des paysans du plateau de La Cavalerie, en 1971, contre le projet d'extension du camp du Larzac, s'était accomplie dans l'indifférence des gens du Causse Noir. La sensibilisation viendra progressivement et ne dépassera guère Veyreau et Saint-André. Encore sera-t-elle préparée et ravivée par des rencontres avec les paysans du Larzac, ce qui donne la mesure du cloisonnement des Causses par les coupures des gorges. Pour voir émerger une solidarité, il faudra l'implication directe du Causse Noir dans le débordement du conflit larzacien, à partir de 1978 et à propos du domaine de Brunas.

En 1977 la SAFALT avait gelé le domaine de Brunas (345 ha) situé près de Saint-André-de-Vézines, et que son propriétaire avait mis en vente deux ans plus tôt. Dans l'esprit du Commissaire du Gouvernement, il s'agissait de préparer la réinstallation de paysans expropriés du Larzac pour cause d'extension du camp. Ce projet connu sur le Causse Noir en juillet 1978 déclencha un réflexe de solidarité avec le Causse voisin. D'autant que, gênée pour manoeuvrer sur le Larzac par la résistance des paysans, l'armée, qui multipliait depuis avril 1978 les incursions sur le Causse Noir, y projeta six jours de manoeuvres en septembre 1978. Cette initiative accrut la tension, provoquant une réunion de protestation (à la mairie de Veyreau) et l'envoi d'une pétition. Conséquence de cette identification à la cause du Larzac, un début de mobilisation : quinze paysans de Veyreau, «dont la plupart n'avaient jamais vu de CRS», partirent manifester à Paris en décembre 1978.

L'effet «Larzac» opérant sur le Causse Noir à partir de l'été 1978, suscita l'éclosion d'une conscience de la «localité» assortie d'une volonté de prise en charge qu'exprime la création d'un GFA sur le domaine de Brunas.

Les relations avec le Méjan furent plus tardives qu'avec le Larzac, bien que la dynamisation de ce Causse soit plus ancienne. Elle remonte à la fin des années cinquante avec la mobilisation provoquée par le rachat du domaine du Courby pour y créer un centre d'accueil. Sous cette impulsion, au cours des années soixante, le Méjan se constitua en espace «innovateur» où s'élaborèrent conjointement une prise de conscience territoriale et une intensification agropastorale. Cette dernière fut largement soutenue par la multiplication des aides (nationales et départementales), par l'intervention de la SAFER-Lozère dans le réajustement foncier et par la mise en place d'infrastructures (adduction d'eau, téléphone, ...). La territorialisation du plateau et son unité s'affirmèrent en 1970 avec la création de l'«Association Le Méjan» regroupant tous les habitants pour participer aux décisions engageant sa gestion et son avenir. Les buts de cette Association étaient multiples. Outre la défense des éleveurs et la sauvegarde du Causse, elle entendait promouvoir un développement culturel et une diversification économique fondée sur la maîtrise de l'accueil touristique. L'identification à l'espace surgit avec force, en 1971, avec la demande d'un redécoupage communal structurant le plateau en deux communes, limitées aux couronnes du Causse donc affranchies des villages des gorges. On entendait ainsi conférer au plateau une manière d'autonomie à travers une existence administrative propre. L'État refusera la «république du Méjan», mais ce Causse, rajeuni par l'immigration, connaîtra au cours des années 70 une décennie d'euphorie et d'exaltation du modèle ainsi créé.

Le paradoxe vient du peu d'écho rencontré par cette révolution tranquille sur le Causse Noir, notamment à Lanuéjols, théoriquement mieux connecté au Méjan par le bourg de Meyruis. Autant que l'effet de la césure départemen-

tale, probablement faut-il y voir une des manifestations de cette tendance à l'introversion, prégnante à Lanuéjols. C'est, autre paradoxe, avec les communes aveyronnaises que s'établit le contact, par la Fédération des Grands Causses, sise à Millau. Les relations se noueront au cours de l'été 1978. Elles se concrétiseront en octobre 1979 par un voyage d'étude des habitants de Veyreau et de Saint-André sur le Méjan. L'Association qui s'y était constituée impressionna les visiteurs par son unité, son atmosphère de chaude amitié. Exemple convaincant qui allait relancer l'idée, ambiante depuis quelques temps, de constituer sur le Causse Noir une association similaire qui, transgressant les clivages communaux et régionaux, témoignerait de l'unité retrouvée du «Causse Nègre».

Les années 1978-79 voient ainsi le Causse Noir émerger d'un long repliement pour regarder ce qui se passe autour. Si ces expériences l'intéressent, c'est que son propre destin commence à lui importer. Tous ces éléments créent un contexte favorable à cette prise en compte. Pourtant rien n'aurait probablement abouti sans l'accession au pouvoir local d'une nouvelle génération politique, nantie d'un projet.

DEUX LOGIQUES TERRITORIALES

C'est chez les expatriés que s'est d'abord formé le sentiment d'une territorialité caussenarde. Après l'exode des années 1950-1960, la dernière génération émigrée a voulu recréer ses racines, préoccupation largement répandue à la fin des années soixante. Ce sont ces «émigrés» qui de retour sur le Causse, vont prendre en charge son destin, et grâce au contrôle du pouvoir municipal, tenter de lui insuffler un dynamisme nouveau.

Lanuéjols ou la valorisation de type technocratique du territoire communal

Le mouvement s'ébranle à Lanuéjols en 1971, avec l'élection d'un enfant du pays, expatrié, puis revenu, comme résident secondaire raviver ses racines. Issu d'une famille locale, ayant gardé des attaches dans la commune, où il avait en 1969 racheté et restauré la maison de ses grands-parents, le nouveau maire, expert-géomètre en Bas Languedoc, avait l'ambition de développer «son» village voué au déclin. Revivifier sa commune originelle en lui apportant son expérience et sa technicité constituait le projet formé sous le vocable «**Action et développement de la commune**». De fait, la nouvelle politique, placée sous le signe du réalisme et de l'efficacité, engagera un processus de développement fondé sur les investissements et la diversification des activités. Pour la conduire, le maire s'appuiera sur la partie active de la population, éleveurs et artisans. Mais sa volonté d'action novatrice, donc dérangeante, dressera contre lui nombre de villageois retraités, soucieux de tranquillité, qui lui reprocheront de tout bousculer.

L'ouverture, comme antidote à l'introversion, est le maître-mot du nouveau pouvoir. Elle se manifeste par un souci de transparence. Le maire entend informer et sensibiliser ses administrés à son action. Au lendemain de chaque conseil municipal, il rend compte des débats sur la place. Chaque été, pour y associer les estivants, il tient une réunion publique où il expose les projets et les réalisations de l'année. Mais son audience ne sort pas du microcosme communal, seul espace auquel le maire se soit réellement identifié. Il s'acharnera à le promouvoir, à le faire bouger envers et contre tout. Pour Lanuéjols, il saura manifester un certain impérialisme, en tentant d'annexer la petite commune limitrophe de Revens et de ravir à Trèves, bourg moribond, le «leadership» cantonal. Ambitions qui n'iront pas sans conflits orageux entre voisins gardois.

L'ouverture se manifeste aussi sur le plan économique et social, aux investissements comme aux visiteurs ou aux résidents secondaires. Mesurant l'inertie locale, le maire espère secouer les pesanteurs par une impulsion externe. L'affaire de Pradines, engagée bien avant son élection et à laquelle il avait participé comme géomètre, anticipe sur cette politique de relance attendue de l'accueil touristique.

Vers 1964, en pleine phase de désertification du Causse, le domaine de Pradines, mis en vente par son propriétaire, est racheté par un politicien belge qui projette d'y établir un complexe hôtelier et un vaste lotissement de villas. Après un premier exercice prometteur, l'affaire capotera malgré une valse de gérants successifs et Pradines à l'abandon deviendra une épave sans qu'une seule villa ait été construite. Cette situation durera jusqu'en 1987, date où le Belge revend le domaine à un particulier qui renonce au lotissement pour relancer le camping et le complexe hôtelier.

L'échec, peut-être évitable, n'avait pas découragé le nouveau maire, qui dès son élection, allait s'engager dans une active politique de relance économique. Son ambition impliquait d'abord un ajustement des conditions de vie et d'exploitation aux normes du temps. Il convenait de rattraper le retard pris par l'immobilisme des gestions antérieures, en réalisant quelques infrastructures de base telles que le revêtement des chemins vicinaux, le téléphone dans les écarts, et en premier lieu, l'adduction d'eau courante.

Dès 1973 un dossier technique fut constitué prévoyant une prise au fonds de la gorge du Trevezel et un pompage montant l'eau jusqu'au causse. D'emblée il se heurta à l'opposition des gens de Trèves et du conseiller général du lieu, qui réussirent à bloquer le projet pendant trois ans. Au terme d'une campagne clochemerlesque, révélatrice des discordes du causse gardois, le maire de Lanuéjols et le syndicat intercommunal qu'il avait constitué finirent par obtenir gain de cause. En 1976, l'adduction d'eau était décidée. Le chantier s'ouvrait aussitôt. L'année même, Lanuéjols était pourvu et les conduites arrivaient à Saint-André. En 1979, l'eau atteindra Veyreau et, au début des années 80, la totalité des écarts du Causse Noir central et oriental se trouveront desservis.

La «bataille» pour l'eau marque une étape décisive dans l'évolution du Causse Noir, transformant les conditions d'existence permettant l'intensification agro-pastorale et le développement de la fonction d'accueil par augmentation du nombre de résidences secondaires et création de gîtes. Elle enclanche une phase active de rénovation immobilière dont profitera l'artisanat local, d'abord par la rénovation du bâti existant, puis par la construction de rési-

dences neuves et la création de lotissements communaux. Surtout elle fait passer un «frisson» de solidarité entre Lanuéjols et les communes aveyronnaises unies pour la même cause. Face aux riverains des gorges qui leur refusent l'eau, les caussenards prennent conscience de leur unité et l'expriment dans le discours de leurs élus. Mais le «frisson» restera éphémère et ne résistera guère au poids des atavismes.

A Lanuéjols l'adduction d'eau laissera des séquelles dont pâtira l'image du maire. Si cette initiative ravit les habitants des écarts jusque-là tributaires de leurs citernes, en sonnant la fin de la gratuité de l'eau, elle mécontenta une partie de la population villageoise, âgée, aux besoins aussi modestes que ses revenus, encline à penser que l'affaire «**profitait surtout aux Aveyronnais**».

Poursuivant, dans sa stratégie de valorisation économique de sa commune, par un soutien aux éleveurs, le maire entreprit un remembrement au bénéfice des exploitants agricoles, mené, ici encore, contre la fraction immobiliste de l'électorat local. Enfin, convaincu que la survie du village passait par le développement de l'accueil, il entreprit d'en changer l'image pour imposer celle d'un centre attractif et accueillant. Jouant sur plusieurs registres, petites opérations d'urbanisme, mise en place d'une animation estivale, effort publicitaire, infrastructures d'accueil, il vit ses efforts récompensés en 1979 par l'obtention du coq d'argent au concours national «**Village que j'aime**».

Lanuéjols avait peu changé depuis le début du siècle. Le maire entreprit de le rénover. Il engagea une opération d'urbanisme, la couverture du ruisseau-égout traversant le village, dégagant l'esplanade devant la mairie. Il s'agissait, dans l'esprit du maire, d'aménager un espace de convivialité facilitant les relations sociales et d'améliorer la circulation. Il installa l'éclairage public dans les rues. A cela s'ajouteront diverses opérations ponctuelles : rénovation de logements, création d'un gîte communal et de nouveaux locaux scolaires.

Au bout du compte, une gestion dynamique, novatrice, efficace, génératrice d'un certain développement de la commune, mais qui apparaît davantage comme l'oeuvre d'un homme seul que celle d'une équipe et qui donne le sentiment qu'elle n'a pas mobilisé les villageois ni suscité une dynamique collective. Le maire n'avait pas de relais. L'homme parti, le mouvement paraît s'être essouffé.

Ce constat conduit à s'interroger sur les raisons de cette apathie locale. Tient-elle au facteur personnel ou aux spécificités de cette société villageoise ? Homme entreprenant, ouvert et convivial, rien a priori n'autorise à penser que la personnalité ou l'image du maire aient pu desservir son action. Tout au plus peut-on retenir en sa défaveur son «absentéisme». Exerçant sa profession en Bas-Languedoc, il ne pouvait être présent qu'aux «week-end», et encore habitait-il un écart, ce qui a pu gêner sa réintégration locale. A demi-étranger malgré ses origines, il n'est pas exclu que la population de Lanuéjols ne se soit pas tout à fait reconnue dans ce citadin actif qui bousculait, au nom du progrès, son immobilisme sécurisant. Mais cela implique sa politique plus que sa personne.

Par son dynamisme, la gestion du maire a heurté nombre de ses administrés. Fait significatif : le conflit avec Trèves, pourtant axé sur la défense des intérêts

locaux, a davantage divisé la population de Lanuéjols qu'elle ne l'a resserrée, révélant l'absence d'un consensus local. C'est si vrai que ce village, traditionnellement replié sur lui-même, passe, sur le Causse Noir, pour avoir une «**mentalité spéciale**». Ses voisins rouergats prétendent ses habitants «**plus cévenols que caussenards**», entendant ainsi, moins solidaires, moins mobilisables, davantage portés au dénigrement. Évoquant les dissensions au comité des fêtes de Lanuejols, qui recoupaient des clivages politiques, le journal «**Causse Nègre**» insistait en 1979 sur le contraste offert par ces divisions avec «**l'entente des deux villages aveyronnais**». Il se peut que Lanuéjols se soit avéré moins réceptif à l'émergence d'une territorialité que d'autres communes du Causse et que cette particularité, résultat d'une évolution plus lente, soit imputable à son plus grand isolement.

□ Veyreau — Saint-André : une sensibilisation territoriale

Dans un autre contexte le processus est comparable à Veyreau où, en 1976, succède à la mairie un natif du Causse, revenu vivre au pays quitté quinze ans auparavant. On retrouve ici la même prise en charge de la commune sur un projet différent exprimant une autre vision du Causse mais motivé par la même ambition : le sauvetage du pays et la conjuration de son déclin.

Personnalités dissemblables, mais aussi terrains différents. Contrairement à Lanuéjols, la vie sociale était active à Veyreau où, depuis la fin des années soixante, fonctionnait un comité des fêtes auquel participait l'ensemble de la population. Le milieu y était donc plus réceptif au message simple et mobilisateur du nouveau maire qui allait, peu à peu, rassembler les habitants autour d'un projet collectif : la défense du Causse et sa prise en charge par les Caussenards.

Le maire commença par créer un tissu relationnel à fin d'information, de solidarité et d'action, autour de la réalisation d'un journal dont le titre, «**Lou Caussé Nègre**», est une revendication de territorialité élargie à tout le plateau. Autour de ce journal et de son équipe se constitue un réseau d'autant plus fonctionnel qu'il implique une population homogène qui va, trois ans durant, sensibiliser les Caussenards à la gestion de leur espace.

Créée à l'automne de 1976, cette feuille trimestrielle, réalisée par les gens du Causse avec l'aide technique et bénévole de journalistes professionnels, sera diffusée auprès de 600 abonnés, débordant les limites du plateau. A travers lui, la conscience du local s'étend à l'ensemble du Causse, élargissement qui sera parfois perçu comme l'expression des tendances hégémoniques de Veyreau et de son maire.

Ce journal sera l'organe de diffusion d'un projet politique dont les objectifs sont exposés dès le premier numéro : «**renforcer les liens d'amitié**» et «**combattre l'esprit de clocher**», réaliser «**l'unité du plateau**» écartelé entre ses trois villages (Veyreau, Saint-André et Lanuéjols), enfin être «**un lien entre gens du Causse et expatriés**». Il s'agit de susciter la conscience d'une appartenance collective à un

espace partagé, érigé en patrimoine commun.

Au cours des premiers mois, le thème dominant est celui de la défense du Causse. Il s'inscrit dans la logique d'un espace désertifié, présumé fragile et menacé. C'est autour de cette idéologie protectionniste contre une société englobante réputée envahissante, dominatrice, destructrice de la spécificité locale, polluante, «impure». Il s'agit en effet de conserver «la pureté», le «charme», «l'intégrité» du Causse. Même sa propreté, ce qui passe par le refus de toutes les pollutions, déchets, rebuts, épaves, ordures du bord des routes. La sensibilité écologiste demeure sous-jacente. Cette politique protectionniste est d'autant plus impérative qu'au terme de sa phase de désertification, le Causse est devenu un enjeu. En perdant son homogénéité, il a perdu sa cohésion. On voit s'y affronter des stratégies contradictoires pour le contrôle du foncier qui créent des tensions avec les résidents secondaires dont le nombre augmente fortement depuis 1970.

L'expression la plus tangible de l'idéologie protectionniste est le refus de l'invasion sous toutes ses formes. Refus de l'invasion insidieuse, non contrôlée venue de la ville (Millau), objet d'un sentiment complexe de fascination, d'agacement et de profonde défiance, parce qu'elle accapare la chasse, cueille les champignons, concurrence les artisans locaux, envoie des visiteurs, des résidents secondaires, pis des spéculateurs. La défiance envers les résidents secondaires, forte à Veyreau sous l'impulsion de son maire est l'une des différences avec la politique municipale de Lanuéjols où, à la même époque, le maire voyait dans l'installation de nombreux résidents secondaires et dans la venue d'estivants le moyen de revitaliser sa commune.

Le discours sur le «touriste» est révélateur d'une évolution. Au départ, c'est un gêneur suspect, notamment s'il s'incruste sous forme de «résident secondaire», perçu comme allogène et possessif. Parmi ces résidents s'établit un distinguo. Les non-originaux du Causse s'avèrent souvent les plus désagréables, contestant tout, se montrant le plus exigeants, ne pensant qu'à la fête ou à la chasse. Un clivage net sépare les résidents secondaires originaires du cru et les étrangers sans racines locales, ces derniers se retrouvant au bas de la hiérarchie, à charge pour eux de réussir leur intégration.

Globalement, on leur reproche de constituer une forme de colonisation, d'accaparer les parcelles, sans les exploiter, de rafler les maisons pour les sous-utiliser, alors que la terre manque pour les jeunes agriculteurs. On les accuse de nourrir ainsi la spéculation foncière. La terre, trop rare ou trop chère, devient inaccessible aux locaux désireux de s'établir dans les secteurs productifs. Le résident secondaire est dénoncé comme concurrent de l'agriculteur que l'on entend protéger. S'ajoutent des différences de comportement qui suscitent des réactions d'agacement. Le propriétaire allogène affirme sa différence en clôturant ou en fermant l'accès, prétention à une jouissance exclusive dont on n'avait pas l'exemple sur le Causse, pays de parcours, donc ouvert. Il laisse enfin le village sans vie la plus grande partie de l'année. On concède à sa décharge qu'il peut donner du travail aux artisans locaux, à condition que ceux-ci existent. Sans refuser entièrement ce «touriste», on proclame la néces-

sité de le contrôler, de le cantonner au village. L'émergence territoriale s'accompagne, sur le causse aveyronnais, d'une volonté d'organiser l'espace communal selon un schéma ségrégatif : la campagne aux éleveurs, le village aux retraités et aux résidents secondaires. Privilégiant le village comme structure d'accueil, cette ségrégation, évitant le mitage, réduit le coût des infrastructures. Conformément à cette volonté de «fixer des limites géographiques à la construction pour les non agriculteurs», le maire de Veyreau se refusera toujours à financer l'adduction d'eau dans les écarts non habités en permanence. Il acquerra par contre, dix hectares au village pour y établir un lotissement communal, mesure destinée aussi à contenir le prix du terrain.

La volonté de contrôler le résident secondaire se manifeste par l'élaboration d'une réglementation destinée à éviter la défiguration du paysage. Par l'établissement notamment d'un cahier des charges pour tous les travaux de restauration du bâti et en imposant aux nouvelles constructions le respect d'un style architectural. L'application de cette politique spatiale se heurtant au droit de propriété, lui aussi sera objet de suspicion et l'on recherchera des formules facilitant le transfert locatif des terres.

Par la suite, l'exemple du Méjan fera prendre conscience aux gens du Causse Noir des possibilités offertes par l'accueil à la ferme comme agent de diversification économique sous des formes diverses (table d'hôte, gîtes ruraux, mini-campings, vente de produits). A travers le Méjan, le Causse Noir découvrira la pluriactivité, moyen de s'extirper du modèle économique exclusif diffusé par Roquefort. Mais dans un premier temps, sous l'impulsion de Veyreau, la tendance est à la défiance vis-à-vis de l'appropriation extérieure et la critique est sous-jacente de la politique conduite à Lanuéjols.

Après les résidents secondaires, le refus de l'invasion s'applique, Larzac oblige, à une expression particulièrement voyante du pouvoir d'État, l'armée. A partir d'avril 1978, gênée pour manoeuvrer sur le Larzac par l'obstruction des paysans, l'armée opère quelques incursions sur le Causse Noir. Elle y projette même des manoeuvres pour septembre 1978. Cette annonce, ressentie comme le début d'une implantation insidieuse, provoque une mobilisation à Veyreau qui se concrétise par l'envoi d'une pétition. L'armée abandonnera son projet.

Une autre invasion menacera avec les sectes dont la stratégie d'implantation se heurtera à la même logique défensive mais divisera profondément la population locale.

Le problème surgit en 1980 à Veyreau avec l'arrivée dans un ancien couvent loué pour la circonstance, d'une quarantaine d'adhérents de la secte Longo Maï. Cet effectif constituait en soi un groupe de pression appréciable dans une petite commune, d'autant que les nouveaux venus engagent une opération de séduction auprès des villageois (guitare sur la place, aides bénévoles pour les travaux, prêts d'argent sans intérêt, invitation à banqueter au couvent). Le charme agit. Bientôt le village est acquis aux «gentils» sectateurs. Sauf le maire, d'autant plus circonspect qu'en marge de ces activités de séduction, deux ou trois démarcheurs de la secte visitaient fermes et maisons, cherchant à acheter. Inquiet de cette menace d'implantation et d'extension de la communauté, il partit en campagne contre la secte qui se rebiffa, menaçant de «prendre» la

mairie et de couler le journal «Lou Caussé Nègre». Seul au début de sa croisade, le maire réussira à renverser l'opinion locale grâce surtout à la campagne télévisée fortuitement menée à la même époque contre la secte Moon. Mais le village restera profondément divisé sur ce problème, longtemps après le départ de la communauté.

Complétant cette stratégie de défense «tout azimut» la politique soutenue par «Lou Caussé Nègre» visait au maintien et à l'augmentation de la population locale. Entendons ici la population permanente, très minoritaire. En 1976 on ne dénombrait sur le Causse Noir que 804 habitants permanents pour 1.573 saisonniers.

Cette volonté impliquait des choix. La priorité allait aux agriculteurs, promus «**piliers du Causse**». L'agriculture était définie comme «**la vocation**» du plateau et son «**activité la plus importante**», vision des choses partagée à Lanuéjols. D'où la préoccupation d'assurer aux agriculteurs la priorité sur la terre. Tandis qu'à Lanuéjols le maire leur offrira le remembrement, à Veyreau on rêvera d'un OGAF leur permettant de louer les terres vacantes ou mises en vente, et on vilipendera ceux qui, possédant la terre, refusent de la louer ou, pis encore, spéculent dessus. Enfin, ces agriculteurs que l'on entend défendre doivent se plier à la solidarité, pratiquer l'entraide ou l'union sous diverses formes : GAEC, CUMA, GFA, jusqu'à l'hypothétique projet, un moment caressé, de créer une banque de travail.

Priorité également aux artisans qui, autant que les agriculteurs, contribuent à maintenir la vie sur le Causse et qu'il convient de protéger contre la concurrence extérieure. On demande que le marché local soit réservé aux artisans locaux, fussent-ils plus chers, et en particulier qu'ils aient l'exclusivité des chantiers municipaux.

Cette valorisation systématique du local n'est pas indemne de tendances xénophobes auxquelles elle sert d'alibi. La résurgence de l'identité locale ne va pas sans une inclination au rejet de l'allogène. Elle repose sur l'affirmation implicite de la prééminence de l'antériorité et de la filiation. Lors de la fête de Veyreau, en août 1977, éclateront des incidents entre natifs du pays et fils d'expatriés ou étrangers révélateurs de tensions sur le problème des origines. Être ou ne pas être de Veyreau fera l'objet d'échanges parfois vifs, au courrier des lecteurs du «Caussé Nègre» où s'affronteront aux différents degrés de la légitimité locale, les gardiens de l'héritage, les expatriés revendiquant leurs racines et les «étrangers» ayant planté les leurs dans une terre d'accueil.

L'émergence d'une conscience locale se nourrit du sentiment d'intégration à un cadre géographique lui aussi valorisé dans ses fonctions de production comme dans son contenu culturel. Cette résurgence s'accomplit à travers de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements. Ainsi la «redécouverte» du pays, stimulée par les visiteurs venus des villes. En 1974, une société de spéléologie millavoise entreprit de répertorier et de débroussailler les vieux sentiers du Causse, signe avant-coureur de la vogue renaissante des itinéraires pédestres. Pour accueillir les marcheurs on ouvrira, en septembre 1979, un gîte d'étape à Veyreau. C'est aussi sur le Causse Noir que se créera en 1978, la «Fédération de Sauvegarde du Pays des Grands Causses».

La prise de conscience d'un patrimoine commun débouchera sur des actions spontanées de sauvegarde et de restauration de vieilles pierres, de monuments allant de la vieille croix champêtre au four communal. Cette réhabilitation, particulièrement active à partir de 1978, sera perçue comme une préservation du «**patrimoine culturel et des traditions locales**».

Dans la même logique de revivification du pays, s'inscrit la reprise du pèlerinage annuel à Saint-Jean-de-Balmes réunissant les habitants de Veyreau et de Saint-André, pour une célébration aujourd'hui plus conviviale que religieuse, mais renouant avec l'immémorialité du Causse et témoignant d'une territorialité partagée. De tels gestes, symboliques, recréent un «**oekoumène**» au sens plein d'espace «**habité**», de pays vivant, de territoire.

Sur le causse aveyronnais cette territorialité renaissante transgresse les cadres communaux pour s'exprimer à travers la nouvelle solidarité qui réunit Veyreau et Saint-André. S'il y eut jadis de vives rivalités de clocher, elles se sont estompées autour de l'émergence d'une identité partagée. Rien de commun avec Lanuéjols, lointain, gardois, et surtout à l'opposé des flux dominants orientés vers Millau. Tout rapproche au contraire les deux villages aveyronnais, leur proximité, leurs traditions communes, l'appartenance au même syndicat agricole. Le maire de Veyreau a favorisé ce rapprochement qui, dès son élection, a provoqué une rencontre des deux conseils municipaux pour mieux se connaître et envisager des actions conjointes comme le déneigement des routes.

Ici encore c'est Veyreau qui a donné l'impulsion. On peut y déceler sous une forme moins abrupte qu'à Lanuéjols, la même tendance hégémonique transcommunale. A Saint-André, demeuré paysan, le maintien à la mairie d'un notable absentéiste et d'une gestion tranquille, marginalisant un petit groupe de jeunes agriculteurs dynamiques, laissait du champ au maire de Veyreau. C'est par connexion avec ce noyau actif (étroitement associé à la création du journal «**Lou Caussé Nègre**» qu'il inclura Saint-André dans sa stratégie. Ensemble, les deux communes, solidarisées, mèneront l'action pour Brunas qui marque un tournant dans l'évolution du Causse.

Avec la reconstitution d'un «**oekoumène**», la perception de l'espace local par les habitants du Causse s'est modifiée. On est passé d'une interprétation défaitiste, à une vision moins désespérée, se projetant positivement dans l'avenir. Au départ il ne s'agissait que de défendre un espace fragilisé. Bientôt, on passera de la simple protection à la volonté de prise en charge du développement local.

Cette prise en charge active se concrétise avec la création du GFA de Brunas qui apparaît comme la réalisation majeure de l'équipe rédactionnelle du «**Causse Nègre**» inspirée directement de l'exemple du Larzac.

Sur le Larzac le premier GFA, créé à la fin de 1973, se voulait un instrument de lutte. Il s'agissait de contrer les achats de terres effectués par l'armée pour agrandir le camp. En créant des «**Groupements fonciers**», on mobilisait une masse financière suffisante pour bloquer ces achats, par l'acquisition de terres judicieusement réparties pour contrarier l'extension du camp. En prime, on

louait ces terres à des éleveurs.

La formule allait être reprise sur le Causse Noir, en 1978, pour contrer un autre aspect du problème du Larzac, la réinstallation des éleveurs évacués du plateau.

La ferme de Brunas, couvrant 345 hectares (95 de SAU et 250 de parcours) près de Saint-André, avait cessé d'être exploitée en 1975. A cette époque, qui correspond à la fin de la phase de déprise, elle avait été mise en vente, sans succès.

En 1977 le Commissaire du Gouvernement, siégeant à la SAFALT (Société d'Aménagement foncier d'Aveyron, Lot et Tarn) fait geler le domaine, empêchant sa mise en vente pour y installer des paysans déguerpis du Larzac. En attendant, le domaine est loué, à l'année, aux voisins.

En juillet 1978, l'émotion saisit le Causse lorsqu'on apprend que le sous-préfet de Millau a fait savoir aux éleveurs du Larzac qu'ils pouvaient se porter acquéreurs de Brunas. C'est alors qu'à l'instigation du syndicat F.D.S.E.A. de Saint-André, et de la rédaction du «**Caussé Nègre**» commence à se poser la question du rachat de Brunas. La proposition est lancée, dans l'hiver 1978-79, par le journal. On compte sur les abonnés pour souscrire. Dès mars 1979 le GFA est constitué avec 121 souscripteurs et confié à la gérance d'un jeune éleveur de Saint-André et du technicien agricole de Millau. Le 30 décembre 1979, une famille d'agriculteurs du Viala du Tarn ayant acquis les bâtiments et loué au GFA 66 ha de SAU et 244 ha de parcours, prenait possession de Brunas.

Le succès de l'opération réunissant tous les thèmes (défense du Causse, des paysans, du territoire, solidarité active), en fait la vitrine de la territorialité renaissante. L'affaire a mobilisé le Causse rouergat, très peu le Causse gardois resté à l'écart, ne se sentant pas concerné. Elle a cimenté l'union des deux communes aveyronnaises pour qui l'euphorie de la victoire ouvre de larges perspectives. D'aucuns envisagent déjà de reprendre la formule du GFA pour lutter contre les détenteurs de terres inexploitées, afin de favoriser l'installation d'autres jeunes agriculteurs sur le plateau. Surtout, au terme de cette expérience, le maire de Veyreau et l'équipe du «**Caussé Nègre**» accentuent leur propension à s'ériger en contre-pouvoir et à vivifier leur réflexion par l'action. Le succès du pouvoir local va les conduire à tenter d'élargir ce pouvoir en étendant sa base territoriale. Cette préoccupation unitaire visant l'ensemble du plateau était latente à Veyreau. Le titre même du journal, fondé à l'automne 1976, contenait une telle ambition. Mais cette unité proclamée n'avait pas abouti, les ponts n'existaient pas entre les pièces du puzzle caussenard. Le seul élément fédérateur était la diffusion et le discours du «**Caussé Nègre**» dont Lanuéjols s'était trouvé exclu. Ostracisme dont il faut situer l'origine autant dans les pesanteurs centrifuges ambiantes que dans les différences de politiques municipales des deux «**leaders**» du plateau. Dès lors, il devenait difficile à Lanuéjols de ne pas interpréter ce discours unitaire comme l'expression d'un impérialisme rouergat d'autant plus offensif que ce dernier avait su organiser son action dans le cadre d'une réflexion politique plus mobilisatrice que le pragmatisme opérationnel pratiqué par le maire gardois.

Pour l'heure, en cette fin de décennie 70, la tendance est à l'optimisme sur le Causse qui prend conscience de son renouveau. La diminution de l'exode rural, la fin de la passivité des habitants qui commencent à réagir, l'affaiblissement des rivalités de clocher sur le causse rouergat sont autant de raisons d'espérer. Partout le bilan s'avère positif : achèvement des adductions d'eau, succès du

GFA de Brunas, départ de la secte Longo Maï de Veyreau, achèvement du remembrement à Lanuéjols, découverte du modèle «Méjan» et d'une pluriactivité qui ouvre de nouvelles perspectives, affirmation renouvelée de la prise en charge du Causse par ses habitants et d'élargissement du champ territorial, avec le projet de création d'une «Association du Causse Noir» calquée sur celle du Méjan. Tout paraît facile. En réalité s'ouvre le temps du désenchantement et de l'échec.

L'ÉCHEC D'UNE TERRITORIALITÉ ÉLARGIE

Ce projet, transcendant les clivages communaux, élargissait le champ de la territorialité renaissante. Enjambant la «frontière» qui divisait le Causse transgressant les pouvoirs locaux récemment émergés, il exprimait cette aspiration à une entité géographique comparable à celle qui avait sous-tendu la «république du Méjan».

Lancée de Veyreau sous sa version associative, la même ambition avait germé à Lanuéjols dont le maire avait souhaité la constitution d'un canton groupant les communes du plateau qui l'aurait soustrait à la tutelle de Trèves. L'apparente convergence n'excluait pas les arrière-pensées. Mais si Lanuéjols semblait mener une stratégie «gardoise», Veyreau pouvait donner l'impression de poursuivre un rêve hégémonique.

L'idée d'une Association était une émanation de la mairie de Veyreau et du noyau actif du «Causse Nègre». C'est à l'inauguration du gîte d'étape de Veyreau que sa naissance fut annoncée en septembre 1979. Et c'est dans ce même village que fut convoquée l'assemblée constitutive d'avril 1980. De tous les maires du Causse Noir, celui de Veyreau était le plus désireux d'unifier le plateau et le plus favorable à la création d'une structure fédérative. Peu auparavant, la rédaction du «Causse Nègre» (dont il était directeur) avait demandé, dans une lettre ouverte aux maires du Causse Noir, l'autorisation d'assister aux délibérations des divers conseils municipaux. L'ambiguïté née des liens étroits entre le maire de Veyreau et la direction du journal donnait à cette démarche l'apparence d'une volonté d'ingérence. Beau joueur, le maire de Lanuéjols avait accepté, en saisissant cependant l'occasion de dénoncer la censure dont il prétendait avoir été victime dans ce même journal. C'est dire que, dès le départ, flottait une suspicion quant aux intentions profondes des promoteurs de l'Association. Dès lors l'unanimité proclamé paraît avoir relevé du discours plus que des convictions. En effet, dans l'hiver 1980, les quatre maires de Veyreau, St.-André, Lanuéjols et Revens affirmèrent dans une lettre ouverte et co-signée leur foi dans l'unité géographique, économique et culturelle du Causse Noir défini comme «entité», et se prononcèrent pour la création d'une Association dont ils entendaient faire une structure inter-communale. L'association serait un instrument «aux mains des caussenards» pour aider au développement économique, repeupler les fermes, défendre l'activité locale, contrôler le tourisme et promouvoir les initiatives sans menacer l'équilibre du pays. Son programme s'inscrivait dans la logique de la prise en charge de la gestion locale et des préoccupations proches de celles exprimées dans le «Causse Nègre». Il est donc difficile de ne pas créditer le maire de Veyreau du rôle moteur.

Ainsi le paradoxe n'est-il qu'apparent qui veut que la création de cette Association, destinée à sceller l'unité du Causse, en ait ravivé les dissensions et engendré l'éclatement. Confronté aux inerties, au poids des habitudes et plus encore aux pouvoirs locaux qui avaient sous-tendu la résurgence de l'identité locale, le projet se heurtait à une confluence de courants contraires qui allaient

finir par l'emporter.

Ses adversaires venaient de plusieurs horizons. Il y avait la secte Longo Maï qui, réglant ses comptes au maire de Veyreau, avait mené campagne contre le projet. Deux jours avant la réunion de l'assemblée générale, ses membres avaient fait le tour des maisons pour inciter les gens à ne pas adhérer. Plus grave fut sans doute le sentiment d'exclusion ressenti à Lanuéjols, demeuré en retrait. Ce village n'avait pas été convié à l'élaboration des statuts ni à la constitution du bureau provisoire. Son maire eut le sentiment de se trouver mis devant le fait accompli. Ses soupçons se renforcèrent à la suite d'un retard de livraison de deux mois (imputable à une grève des postes) du numéro du «Causse Nègre» invitant à l'assemblée générale et dans lequel justement le maire de Lanuéjols avait co-signé l'appel en faveur de l'Association. Dès lors la rivalité feutrée qui opposait les deux «leaders» du causse se mua en opposition ouverte à l'occasion de cette assemblée générale houleuse qui, rassemblant 300 participants, vit éclater toutes les tensions rentrées du Causse Noir et s'acheva dans la confusion sous les yeux de la presse régionale conviée pour la fête unitaire et témoin du naufrage.

Cet échec montre que l'élan qui en d'autres temps aurait permis de transcender les rivalités, n'était plus au rendez-vous. Il montre aussi que les pouvoirs locaux surgis autour des personnalités qui avaient à leur manière dynamisé le causse constituaient désormais des obstacles à l'émergence d'une territorialité plus large.

Enfin ce désenchantement qui apparaît à l'orée des années 80, n'est pas propre au Causse Noir. On le retrouve au même moment sur les Causses voisins. Sur le Méjan, après l'euphorie des années 70, des craquelures apparaissent dans le consensus, les stratégies se font divergentes traduisant un retour à l'individualisme et nourrissant des querelles politiques autour d'élections locales. Sur le Larzac septentrional dont la lutte s'est élevée au rang de symbole, les «paysans» victorieux de l'État sont devenus d'anciens combattants retournés à leur charrie. Il n'y a plus nulle part de projet collectif. Faut-il y voir un effet de la crise, un retour aux réalités quotidiennes et aux stratégies individuelles ou un effet de la lassitude et de cette démobilisation inéluctable qui, un jour, finit par ponctuer les plus grands engouements ?

* *

Après un siècle de déprises marqué par une sujétion croissante aux pouvoirs externes et par l'étiollement d'une identité locale, du moins dans son expression active, au cours de la décennie 1970, le Causse Noir prend conscience de sa territorialité. Celle-ci se reconstitue sous l'influence d'expatriés, revenus «au pays», prenant en charge le pouvoir municipal et l'affectant à la réactivation des fonctions locales devenues obsolètes. Construite autour de la personnalité de ces «leaders», dans un contexte favorable, cette résurgence s'élabore d'abord au niveau communal redevenu lieu d'initiatives, organisant l'espace à travers des politiques différentes visant chacune à dynamiser le champ local. L'une, par amarrage à l'économie dominante en captant les flux touristiques reconnus facteurs d'impulsion et antidote à l'introversión. L'autre privilégiant les processus internes susceptibles de promouvoir l'initiative locale à l'abri des empiètements extérieurs.

Les deux logiques, secrétées dans des contextes dissemblables, se heurtent à des réceptivités elles aussi différentes qui en modulent les effets. La rencontre d'un village plus fermé et plus enclin à la passivité et d'un maire plus «techno-

crate» n'a pas induit de dynamique collective. Le mouvement y est resté l'affaire d'un homme seul et s'est arrêté avec lui. Ailleurs, une gestion plus participative, de sensibilité écologiste, un discours plus politique relayé par un organe de diffusion touchant l'ensemble du plateau et bien au-delà, ont favorisé l'émergence d'une territorialité plus vivante mais circonscrite aux deux communes aveyronnaises.

Les premiers succès de ces deux gestions, l'adduction d'eau et la création du GFA de Brunas, ont conduit les deux maires à regarder au-delà de leurs communes respectives pour imaginer, sous des formes diverses, la structuration d'un espace plus vaste impliquant l'essentiel du plateau. La compétition latente, déjà présente dans les différences de modèles de développement, et des tendances hégémoniques inavouées, aboutissent à un partage du Causse en zones d'influence reproduisant les clivages traditionnels, Lanuéjols cherchant à consolider son emprise sur le causse oriental en se dégageant de la tutelle de Trêves, Veyreau, relayé par le journal «**Lou Causse Nègre**», tenant Millau à distance et donnant le ton au Causse central. Tout ceci n'allant pas sans tensions internes.

Le rêve d'unification de l'ensemble du plateau, parti de Veyreau approuvé du bout des lèvres par Lanuéjols, remettant en cause le partage territorial institué, allait provoquer l'affrontement des deux pouvoirs locaux prétendant à la polarisation de l'espace caussenard, en même temps qu'il donnait aux tensions latentes une occasion de s'exprimer. D'où la virulence du conflit apparu lors de l'assemblée générale constitutive d'une Association mort-née, emportant sans sa chute et le journal «**Lou Causse Nègre**» et les processus renaissants de territorialisation.

Huit ans après, le Causse Noir n'a toujours pas surmonté cet échec. L'élan retombé n'a pas ressurgi. Mais il reste de ces années inventives et créatrices une incontestable nostalgie qui laisse pour une nouvelle génération la possibilité d'une autre prise en charge.

RÉSUMÉ

Succédant à deux générations de déprise humaine et d'emprise du système agro-industriel de Roquefort, au cours des années 70, le Causse Noir a vu se reconstituer une identité locale au niveau communal. Cette renaissance, produite dans un contexte favorable et sous-tendue par l'émergence de pouvoirs municipaux personnalisés, prenant en charge la gestion et le développement de leurs espaces respectifs, débouche sur un projet d'élargissement de cette territorialité renaissante à l'ensemble du Causse. Mais, remettant en cause les pouvoirs communaux et leurs stratégies hégémoniques, le projet avorte. L'échec casse la dynamique et renvoie le Causse à son immobilisme antérieur, posant le problème des compatibilités entre identité locale et supra-locale ou régionale, et des niveaux spatiaux de territorialité.

SUMMARY

The Causse Noir has now regained a local identity at the village level after two generations of drift from the land and the hold of the agro-industrial system of Roquefort during the seventies. This rebirth occurred in a favourable context and was underlied by the emergence of personalized local powers, in charge of the government and development of their respective areas, and leads to a plan of extension of this reviving territoriality to the whole Causse. However, the plan fails because it questions local powers and the hegemonic strategies. The failure breaks the dynamic and brings back the Causse to its previous state. The problem of compatibility between local and supra-local or regional identities and spacial levels of territoriality is still topical.